

## Rapport N° 135

### Visions du Réel

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 75'000.- pour le développement des structures d'accueil de Visions du Réel – festival international de cinéma, dans le cadre du projet « Village du réel »

---

Nyon, le 24 octobre 2013

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie au complet le 15 octobre 2013 en présence de M. Olivier Mayor, municipal, et de Mme Monique Voélin, cheffe du service de la Culture. Des explications détaillées ont été données aux membres de la commission et nous les en remercions.

Le Festival international du cinéma a été fondé en 1969, puis renommé il y a 19 ans « **Visions du Réel, festival international de cinéma, Nyon** ». Sa notoriété est équivalente aux festivals tels que Soleure et Locarno. De part sa renommée mondiale, il bénéficie du soutien de la Confédération (Office fédéral de la culture), de l'Etat de Vaud, du Conseil Régional et bien entendu de la Ville de Nyon. Le festival se tient annuellement et draine, de par sa programmation, un public diversifié et international.

A cette occasion, la salle communale et le théâtre de Marens sont mobilisés. Parmi les visiteurs, différentes critiques se sont élevées contre les infrastructures utilisées. Ces dernières ne répondent plus à une manifestation de cette ampleur et, par conséquent, doivent être revues afin d'accueillir de manière plus adéquates les hôtes et visiteurs. Ce constat a été corroboré par le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud et par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture.

Dans ce cadre, VdR\* son comité et sa direction ont fixé plusieurs objectifs dont notamment de créer le **Village du Réel**. Localisé à la place Perdtemps, ce village sera composé d'un *pavillon d'accueil* fait de conteneurs superposés et d'un *Centre d'hospitalité*. Ces structures, provisoires, seraient réutilisées lors des prochaines éditions. Le projet, notamment son coût est détaillé dans le préavis no. 135. Divers soutiens ont déjà été obtenus, entre autre par la Loterie Romande pour CHF 100'000,- et le Service de la promotion économique du Canton (SPECO) pour un prêt sans intérêts de CHF 250'000,- Il sera fait appel aux sponsors principaux pour une aide spéciale ainsi qu'aux entreprises et privés de la région à l'occasion des 45 ans du festival qui correspond aux 20 ans sous la dénomination actuelle.

Il convient de relever que « Visions du réel » est une association à but non lucratif.

Un soutien supplémentaire de la Ville de Nyon est requis afin de compléter les financements et de donner une viabilité au projet. VdR est déjà au bénéfice d'une subvention annuelle de CHF 312'500,- et d'une aide annuelle de CHF 50'000,- pour l'équipement de la salle communale.

./.

## **Conclusion**

VdR est sans conteste une manifestation qui compte dans le domaine cinématographique et apporte pour la Ville de Nyon et sa région une publicité bienvenue, tous médias confondus. En terme économique, un chiffre d'affaire de CHF 230'000,- est généré en faveur des hôtels de la Ville de Nyon et ses environs. La restauration et autres activités liées profitent également du festival.

Cette rencontre annuelle est courtisée par d'autres villes qui disposent, pour certaines, d'infrastructures adéquates, ce qui n'est pas le cas de Nyon.

La commission relève que VdR bénéficie déjà d'une aide substantielle et d'un soutien bienveillant par rapport aux autres associations culturelles et sportives. Toutefois, l'effort demandé est à placer dans le contexte susmentionné. Nyon, en tant que ville hôte, se doit de participer à cet effort commun pour améliorer l'accueil.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 135 concernant la demande d'un crédit d'investissement de CHF 75'000.- pour le développement des structures d'accueil de Visions du Réel - festival international de cinéma dans le cadre du projet « Village du réel »,

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'octroyer un crédit de CHF 75'000.- pour le développement des structures d'accueil de Visions du Réel ;
2. qu'une moitié de ce montant, à savoir CHF 37'500.-, sera portée au compte N° 9165 - Subvention d'investissement, dépense amortissable en cinq ans ;
3. que l'autre moitié de ce montant, à savoir CHF 37'500.- sera prise sur le Fonds N° 9280.01 - Développement touristique.

La Commission :

**Mmes**  
BURKI-HENRIOD Véronique  
PIEREN Taïna

**MM.**  
AJVAZZI Sejdija  
GIRARD Pierre  
KORNAROS Christos  
MARQUES Manuel  
TRACCHIA Franco  
PERRET Philippe-Jean  
(Président et rapporteur)